



# ÉDITO

"*Tout va mal, on ne peut pas satisfaire les revendications, c'est de la faute à la « crise »*".

Elle a bon dos la crise, mais elle ne pèse pas de la même manière selon que nous soyons riches ou pauvres.

Alors que les pensionnés de tous ordres sont de plus en plus maltraités, floués, les patrons, eux, en profitent.

Le vice-président de GDF SUEZ et le président d'EDF viennent de s'octroyer respectivement 183 % et 25 % d'augmentation de leurs rémunérations, c'est scandaleux et indécent. De plus la retraite de M. Gadonneix va passer de 400 563 € à 500 818 € !

On le voit bien, quand ils le veulent, de l'argent il y en a. Les dividendes versés aux seuls actionnaires d'EDF représentent 3,1 milliards d'euros autant que l'ensemble de vos pensions annuelles. Les bénéfices de GDF SUEZ sont de 6,5 milliards d'euros, ceux d'EDF de 4,3 milliards d'euros pour l'année 2008.

Pendant ce temps, employeurs et gouvernement s'arc-boutent pour vous priver de toute revalorisation de vos pensions en 2008, au prétexte que vous avez été bien servis au 1<sup>er</sup> janvier, faisant fi du fait que cette augmentation a tout juste compensé l'augmentation de la cotisation mutuelle. La revalorisation insuffisante du Salaire national de base, la CSG et dernièrement les avantages en nature pèsent lourd dans la perte du pouvoir d'achat de vos pensions.

Nous n'aurons de cesse d'exiger avec vous, outre des mesures de rattrapage de pouvoir d'achat, l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen de la branche IEG.

Autre sujet au cœur de nos préoccupations : l'accès au droit à la santé pour toutes et tous.

Le moins que l'on puisse dire est que notre système solidaire de Sécurité sociale est malmené, le projet de loi Bachelot sur Hôpital Patients Santé Territoire en est une illustration de plus. En effet, éloigner les lieux de soins, ponctionner les patients avec les franchises médicales, le non-remboursement de nombreux médicaments, ne permettent plus à tous les retraités de se soigner dans de bonnes conditions.



En guise de conclusion, au moment où dans le pays grandit un mouvement social important, fort de son unité autour d'une plate-forme commune, celui-ci a besoin de plus d'hommes et de femmes pour lui donner toujours plus de tonus et de chance de gagner. Aussi, forts de notre histoire, rappelons-nous que c'est toujours lorsque nous avons eu une organisation syndicale forte en nombre d'adhérents que nous avons obtenu les conquêtes sociales les plus importantes.

**ALORS REJOIGNEZ LA CGT,  
MANIFESTEZ VOTRE  
MÉCONTENTEMENT ET VOS  
EXIGENCES, VOTEZ ET FAITES  
VOTER CGT AUX ÉLECTIONS  
DE CMCAS ET DE LA CAMIEG.**

Le Secrétaire général  
Frédéric Imbrecht

*Votre santé  
ne doit dépendre  
ni du hasard  
ni de votre budget*

# CAMIEG AGISSONS ET VOTONS CGT

**Vous et nous sommes nombreux à estimer intolérables les dysfonctionnements liés à la mise place de ce nouvel organisme et nous avons raison !**

Nous devons imposer aux pouvoirs publics et aux directions que la Camieg assume rapidement ses missions premières auprès des bénéficiaires sur le remboursement des prestations, l'accueil, l'accompagnement, la prévention santé... Il importe de bien situer les responsabilités et les enjeux : la Camieg n'est pas le projet CGT pour gérer la protection sociale dans les IEG. Mais elle a l'avantage, néanmoins, d'assurer la couverture santé des actifs et des inactifs ensemble dans le même régime particulier garantissant la solidarité entre générations.

**LA CGT REVENDIQUE LA RESPONSABILITÉ PRISE DANS LA SAUVEGARDE DU RÉGIME, MAIS ELLE REFUSE D'ENDOSSER LES RESPONSABILITÉS FONDAMENTALES DES DIRECTIONS D'ENTREPRISES COMPLICES DES MINISTÈRES QUI NE FONT PAS RÉELLEMENT PRESSION SUR LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE POUR RÉPONDRE AUX ENGAGEMENTS PRIS PAR CELLE-CI, QUI RESTREIGNENT LES MOYENS TECHNIQUES PAR DES BLOCAGES QUI POURRAIENT S'APPARENTER À DU SABOTAGE ORGANISÉ.**

**De quoi s'agit-il ?**

Rappelons que c'est contraintes et forcées que les directions d'EDF-GDF, notamment, ont finalement accepté la mise place de cet organisme, qu'elles ne voulaient pas !

**CE QU'ELLES VOULAIENT, ET CE QU'ELLES VEULENT TOUJOURS, ET PEUT-ÊTRE PAS SEULEMENT ELLES, C'EST METTRE EN PLACE UN CONTRAT GROUPE D'ENTREPRISES, DONT LES PENSIONNÉS SERAIENT DÉFINITIVEMENT ÉLIMINÉS, EXCLUS : VOILÀ POUR L'ENJEU !**

C'est pourquoi, elles se sont entourées de toutes les complicités, au demeurant bien zélées, de différents ministères de tutelle, Caisse nationale d'assurance maladie, afin de mettre tous les bâtons dans les roues pour que ça ne marche pas !

**TROP C'EST TROP !  
NE LAISSONS PAS FAIRE !**

Il n'est toutefois pas inutile de revenir sur ce que fut le positionnement de la CGT tout au long des discussions qui ont précédé la mise en place de cet organisme.



La CGT s'est arc-boutée tout au long des débats sur deux objectifs :

- le maintien de droits identiques pour les actifs et pour les inactifs et pensionnés de tous ordres ;
- un projet qui repose sur une organisation visant à renforcer la proximité et une politique de santé ambitieuse, s'appuyant sur l'expérience et le savoir-faire accumulé dans les CMCAS pour l'accueil, le renseignement au plus près des assurés.

Si ces deux concepts sont bien intégrés dans le projet, encore faudra-t-il lutter pour les faire appliquer jusqu'au bout.

**LE RAPPORT DE FORCE DU MOMENT N'A PAS PERMIS QUE LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL NE SOIENT PAS DESSAISIS DE LA GESTION.**

## **CAR LE PROBLÈME EST BIEN LÀ, LA GESTION NE REPOSE PLUS AUJOURD'HUI SUR LA SEULE RESPONSABILITÉ DU PERSONNEL,**

mais ministères et directions ont trop leur « mot à dire » ! Par expérience, malheureusement, nous savons et voyons où cela a conduit : non-réponses aux besoins, gâchis de toutes sortes...

Sur le fond, la situation est comparable à celle que les plus anciens d'entre nous ont connue avec le coup de force de 1951 sur la gestion des activités sociales et la façon dont elles ont été maintenues durant 13 ans avant que la gestion n'en revienne au personnel !

**OUTRE QUE L'ON VEUT EXCLURE LES RETRAITÉS DE LEUR PROTECTION SOCIALE STATUTAIRE,** nous condamnons à aller chercher demain sur le « marché », auprès des assurances privées, notre couverture complémentaire, c'est aussi et notamment de cela qu'il s'agit, une gestion confisquée ! Cela dit, sachons tirer quelques enseignements, ensemble. Quelles sont les raisons qui ont permis, tant aux directions qu'aux pouvoirs publics, d'en arriver là ?

### **Le rapport de force a manqué notamment de quoi ?**

- Indéniablement d'un engagement insuffisant dans les appels à l'action de la CGT qui ont entouré les discussions tant du personnel actif qu'en inactivité de service.
- Mais ce qui a pesé sans nul doute, d'autant que les enjeux concernaient les pensionnés, ce sont les reculs, année après année, des forces syndiquées parmi les retraités.

**Il y a vraiment besoin que nous ayons cela, toutes et tous, gravé à l'esprit, afin de le corriger rapidement, sinon nous allons vite vers d'autres « déboires ».**

### **AUSSI, N'ATTENDONS PLUS POUR AGIR !**

**Car c'est tout de suite, dès demain, que nous devons faire respecter notre droit à la santé, que se soigner doit rester un droit pour tous et au meilleur coût : c'est-à-dire « payer en fonction de ses moyens et se soigner en fonction de ses besoins ».**

**Pour que le pouvoir d'achat de nos pensions ne fonde pas comme neige au soleil...**

### **ORGANISEZ-VOUS ! SYNDIQUEZ-VOUS !**

Car cela compte aujourd'hui et sera déterminant dans le rapport de force. C'est vrai pour l'ensemble du monde du travail, et notamment pour les retraités : c'est vraiment leur façon à eux, de s'exprimer, de lutter...

Nul doute que le comportement des directions et du gouvernement serait tout autre si les organisations syndicales étaient en mesure, dans leur communication, d'annoncer un « raz de marée » d'adhésions de retraités aux syndicats.

Outre le fait de s'exprimer par pétitions, délégations, manifestations... c'est le moyen de s'engager de façon permanente en prenant toute sa place dans l'organisation syndicale.

Par exemple, nous allons voter pour nos activités sociales, leur gestion **PAR et POUR** le personnel, nous allons la réaliser avec qui, et comment, si demain les retraités sont en nombre de syndiqués « insuffisant » ?

Allons-nous nous autoexclure de celles-ci ? Du coup, les patrons n'auront même pas à le faire !



**Oui nous avons la responsabilité de vous poser, de nous poser ces questionnements, ne pas le faire serait coupable !**

**ALORS, SYNDIQUEZ-VOUS, SYNDIQUEZ-VOUS DANS L'ORGANISATION SYNDICALE DE VOTRE CHOIX, ET NOTAMMENT LA CGT, MAIS SYNDIQUEZ-VOUS !**

Plus que jamais, dans ce monde en crise où, au nom de la rentabilité et du fric, les femmes et les hommes souffrent et sont ignorés, il y a besoin de solidarité, de rencontres, d'objectifs communs, de s'unir pour de nouvelles conquêtes sociales.

### **L'ORGANISATION SYNDICALE, LA CGT EST FAITE POUR CELA !**

Ses objectifs sont de construire un rapport de forces durable pour mettre le social au cœur des choix économiques et politiques, que les aspirations et revendications de tous les salariés, demandeurs d'emploi et retraités trouvent des réponses concrètes.

N'attendez plus pour vous organiser, en vous syndiquant, en donnant toute la force au syndicat dont vous avez besoin, pour votre avenir et celui de vos proches.

### **POUR NOTRE DROIT À LA SANTÉ : RASSEMBLONS-NOUS, AGISSONS !**

- Syndiquez-vous à la CGT.
- Signons massivement la carte pétition - réclamation, participons aux rassemblements d'action du 26 mai.

Le 26 juin prochain se clôtureront les élections pour le renouvellement des administrateurs salariés au sein de la Camieg :

Plus la participation constatée au soir du 26 juin sera importante et appuiera la démarche de la CGT, et plus les ministères et les employeurs devront prendre en compte les exigences des assurés, à savoir un fonctionnement sans reproche de la caisse, l'amélioration des prestations et la contribution financière des entreprises.

### **VOTONS ET FAISONS VOTER POUR LES LISTES CGT**

(Voir modalités de vote)

*En prise avec le réel,  
un autre regard sur  
les activités sociales*  
*Ensemble,  
dans un monde qui bouge*

# CMCAS

## QUELQUES PROPOSITIONS CGT POUR LA CCAS

**Vous allez voter pour le conseil d'administration de votre CMCAS, l'ensemble des résultats donnera la représentativité au niveau de la CCAS.**



Les retraités constituent la moitié des ouvriers dans les activités sociales.

Trois générations différentes cohabitent en retraite avec des rythmes et des besoins différents, 85 % d'entre eux sont en bonne santé et expriment des attentes spécifiques, prenant en compte les particularités de chaque génération.

La CGT a pris l'initiative de mettre en place un groupe de travail pensionnés, au sein du CA de la CCAS et dans les CMCAS, pour faire des propositions répondant à ces différentes situations.

### **SÉJOURS**

S'appuyant sur l'enquête, dont il a été question dans CCAS INFOS, des propositions ont été retenues pour une mise en œuvre rapide. Il s'agit notamment :

- Concernant les voyages : la prise en charge de la gare ou de l'aéroport jusqu'au lieu de séjour.
- Concernant la période en dehors des vacances scolaires : un plus grand nombre de destinations seront proposées.
- Concernant la durée des séjours : proposer des séjours à durée limitée (de quelques jours à 3 semaines maximum).

Construire des séjours à thème ou des circuits « découverte » pour une approche conviviale avec les collègues locaux, dans des lieux adaptés à tous les âges, y compris le grand âge.

La CGT continue de réfléchir à des offres de séjours tout compris, permettant aussi de partir avec des invités ou les petits-enfants.

Sensible aux 15 % d'ouvriers droit, rencontrant des problèmes de santé et, pour certains, vivant une situation de handicap ou de dépendance, le groupe de travail « pensionnés », sous l'impulsion de la CGT, propose de construire des séjours collectifs, notamment par la mise en place de séjours organisés assurant un accueil non médicalisé en séjours de vacances de personnes âgées dépendantes seules ou accompagnées.

**Séjours particuliers : aujourd'hui, nous pouvons offrir aux aidants et aux malades souffrant de la maladie d'Alzheimer un moment de répit et de soutien, par la mise en place d'un partenariat avec l'Union nationale France Alzheimer.**

## LIEN SOCIAL ET RÉSEAU SOLIDAIRE

Si l'allongement significatif de la durée de la vie montre que prendre sa retraite aujourd'hui n'est pas une fin en soi, mais plutôt un avenir, on note qu'en France trop de personnes sont isolées.

Le constat montre qu'il en est de même à EDF, GDF Suez et dans les filiales.

De plus en plus de personnes se retrouvent dans des situations de détresse, de désespoir et d'isolement en raison du contexte économique et social, de la santé ou encore de la désorganisation de la cellule familiale.

### LE NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE AUGMENTE.

Les retraité(e)s en situation de handicap ou de maladie doivent, de plus, appréhender les dispositifs administratifs

de plus en plus lourds et compliqués pour obtenir les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

### L'ANIMATION D'UN RÉSEAU SOLIDAIRE ET DE LIEN SOCIAL DES ÉLECTRICIENS ET GAZIERS EST NOTRE RÉPONSE À CES SITUATIONS D'ISOLEMENT ET D'EXCLUSION PAR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET MILITANT.

Nous devons créer les conditions d'une disponibilité plus grande, être à l'écoute, renouer des liens, créer et/ou améliorer le réseau d'aide de proximité.

### NE POUVANT IGNORER LA SOUFFRANCE DE L'AUTRE, LA CGT AGIT POUR REDONNER DU SENS À NOTRE SOLIDARITÉ ET EN FERA LE FIL CONDUCTEUR DE NOS ACTES.



## FORMATION ET PROJET DE VIE EN RETRAITE

25 ans de vie, en moyenne, en accédant à la retraite, c'est un temps suffisant long pour bâtir un projet d'existence et s'occuper d'une autre manière que pendant la vie passée au travail.

Ce projet peut s'appuyer sur la découverte de nouveaux horizons, de nouvelles connaissances et de nouveaux savoirs.

Les activités sociales, leurs centres de formation, peuvent conseiller et favoriser cette découverte, y compris en relation avec les universités. Elles peuvent aussi proposer des formations ouvrant la réflexion sur la place et le rôle des retraités dans la société.

Le groupe de travail pensionnés de la CCAS va s'atteler à concrétiser ces propositions.

### EN VOTANT CGT, VOUS EXPRIMEREZ LA VOLONTÉ DE MIEUX PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITÉ DE SITUATIONS DES RETRAITÉS ET D'ALLER VERS DES ACTIVITÉS SOCIALES INNOVANTES ET SOLIDAIRES.



*Agents en inactivité  
de service,  
Anciens dirigeants  
de la Fédération CGT,  
nous vous lançons un appel.*

Duteil François, Delplanque Pierre, Thomas Jean,  
Arrachart Daniel, Bareille Robert,  
Bares-Paul Suzanne, Beusoleil Yves, Blanc Alain,  
Bonnet Claude, Campagnac Pierre, Chaumont Paul,  
Choutt Jean, Delaval-Rumeau Francine,  
Florence André, Gaillard Robert, Hamon James,  
Klein Bernard, Lazarre Pascal, Lavielle Jean,  
Lefèvre Jacques, Martin Vincent,  
Maucourant Jacqueline, Moncla François, Petit Paule,  
Rap Roger, Rumeau Pierre, Wulfman Maurice

**VOUS VOUS POSEZ DE NOMBREUSES QUESTIONS. VOUS AVEZ DES INTERROGATIONS, DES PRÉOCCUPATIONS. C'EST LÉGITIME DANS UN MONDE ET DES ENTREPRISES EN PLEINE TRANSFORMATION.**

À plusieurs reprises, vous avez exprimé votre mécontentement. Là aussi, vous avez raison. Aujourd'hui, comme vous, nous sommes en inactivité de service. Nous avons toutes et tous assumé d'importantes responsabilités au nom de la CGT dans les industries électriques et gazières. Nombreuses et nombreux, également, sont celles et ceux d'entre vous qui ont joué un rôle important dans la gestion des activités sociales. Dans le prolongement du rôle de Marcel Paul et les militants de sa génération, nous avons vécu des expériences, nous en avons tiré des enseignements, nous avons acquis des convictions.

**C'EST LE SENS DE NOTRE APPEL À PARTICIPER MASSIVEMENT AUX ÉLECTIONS DU 26 JUIN PROCHAIN ET À VOTER CGT.**

Hier comme aujourd'hui, c'est le seul vote utile afin de peser dans le sens de vos préoccupations et aspirations. Nous avons été les témoins de toutes les offensives contre nos droits, ceux de notre Statut national. Nous avons été les actrices et les acteurs de nombreuses actions qu'il a fallu conduire.

Nous savons comment, par la lutte, dans l'unité, avec persévérance et opiniâtreté, il a été possible de préserver les acquis statutaires et d'en conquérir de nouveaux. À chaque fois, la CGT s'est efforcée d'en être l'élément moteur par conviction et fidélité. Le combat a parfois été long et difficile. Après les coups de force de 1951 contre les activités sociales, il a fallu près de quatorze ans pour que la gestion revienne aux représentants du personnel. C'est à peu près le même temps qu'il a fallu pour réintégrer la prime dite de productivité - acceptée par tous, sauf la CGT - dans le salaire de base permettant ainsi l'égalité de traitement entre actifs et inactifs.

Témoins de notre temps, nous avons pu constater la permanence de l'attitude des directions et des gouvernements successifs pour faire échapper les retraités aux dispositions du Statut national.

À l'inverse, la CGT s'est toujours efforcée de trouver les moyens afin de permettre que la situation individuelle de chaque retraité ou veuve ne soit pas modifiée.

Il est évident que ce qui a toujours été déterminant, c'est l'action et le « poids » de la CGT. Cela est vrai pour aujourd'hui et l'avenir. C'est une évidence que de rappeler que ce n'est pas la CGT qui choisit le terrain des réformes.

# ÉLECTIONS DU 26 JUIN 2009

**Le 26 juin prochain et dans les jours qui précéderont, vous allez voter pour élire les administrateurs de votre CMCAS - ce qui servira de base pour désigner ceux de la CCAS - et le conseil d'administration de la Camieg. Pour celle-ci, c'est nouveau.**

Elles sont souvent les conséquences de choix gouvernementaux acceptés, voire cautionnés, par certaines organisations syndicales. C'est le cas des retraites ou de la protection sociale.

Prenant appui sur ces réformes, les directions voulaient tout simplement exclure les pensionnés des droits qui découlent du Statut national, alors que ceux-ci devaient tout simplement être améliorés comme le revendiquait la CGT. La Camieg a été mise en place. Ce n'est pas ce que la CGT demandait. Mais elle a pris toute sa place pour que cette modification ne puisse permettre la remise en cause de la situation des électriciens et gaziers, actifs et retraités. Alors que les directions ont accepté, contraintes et forcées, cet organisme, elles ont tout fait pour que cela ne marche pas. Avec les pouvoirs publics, elles provoquent. Ensemble, ils portent seuls la responsabilité de tous les dysfonctionnements empêchant le conseil d'administration de jouer son rôle.

À l'opposé, la CGT, souvent seule, n'a de cesse d'intervenir pour que la Camieg assume au plus tôt ses missions premières en matière de remboursement des prestations, d'accueil, d'accompagnement, de prévention santé.

Nous partageons vos exaspérations et, comme vous, nous voulons qu'il soit mis fin au plus tôt aux dysfonctionnements actuels.

Le vote CGT, c'est l'occasion d'exprimer ces exigences comme celles des transformations des activités sociales, afin de mieux répondre à l'esprit du Statut national et tenir compte de l'allongement de la durée de vie.

Vous êtes attaché(e)s à tous ces acquis et leur amélioration pour tenir compte d'un monde qui bouge.

Retraité(e)s, vous pouvez encore beaucoup, les élections en sont le moyen.

**LES REPRÉSENTANTS CGT, QUE VOUS ÉLIREZ, AURONT À CŒUR DE POURSUIVRE LE TRAVAIL ENGAGÉ DEPUIS DES ANNÉES PAR NOTRE FÉDÉRATION, NON SEULEMENT POUR PRÉSERVER MAIS AUSSI POUR AMÉLIORER LES DROITS DES ACTIFS ET RETRAITÉS. C'EST L'ACTION CONSTANTE DE LA FÉDÉRATION CGT DES MINES ET DE L'ÉNERGIE.**

**Énergies  
Syndicales**

Supplément à Énergies syndicales n° 81 du mois de mai 2009  
Publication éditée par la Fédération CGT des mines et de l'énergie.

Tél. : 01 56 93 26 50 • [www.fnme-cgt.fr](http://www.fnme-cgt.fr)

Rédaction, administration : 263, rue de Paris • 93516 Montreuil cedex.

Imprimerie : Rivet Presse Édition, Limoges, imprimé par des ouvriers syndiqués.

Numéro d'inscription à la CPPAP : 0607 S 06035 du 6 juin 2002. ISSN : en cours.

Création, conception, réalisation :  Comtown Productions

Crédit photos : © Patricia Lejaune, iStock Photos, Fotolia

# MODALITÉS DE VOTE

## IL Y A DEUX ÉLECTIONS :

- celle du conseil d'administration de votre CMCAS ;
- celle du conseil d'administration de la Camieg.

Le 2 juin, il sera procédé à l'envoi du matériel pour voter.

## IL Y A DEUX FAÇONS DE FAIRE :

- **Vote par correspondance** : l'électeur détache l'étiquette qui correspond à la liste de son choix et la colle sur l'emplacement réservé à cet effet sur le bulletin de vote. L'électeur détache le bulletin de vote, l'insère dans l'enveloppe «T» opaque comportant son code-barres d'électeur. Ensuite, il poste le pli dans une boîte aux lettres.
- **Vote électronique** : à partir de n'importe quel ordinateur relié à Internet, le vote se fait dans la période du 22 au 26 juin 12 heures. L'électeur introduit le code personnel qu'il a reçu et vote pour la liste de son choix.

Sur demande de la CGT, il sera mis à disposition dans les CMCAS, les SLV, centres de vacances CCAS, des ordinateurs pour les retraités ne disposant pas de ce matériel ou qui seraient en congés dans la semaine du 22 au 26 juin.

Le 23 juin, les militants de la CGT se mettront à disposition des électeurs pour les aider à voter de façon électronique et permettre ainsi l'expression démocratique de tous.

Dans tous les cas, vous devez vous munir du code personnel que vous aurez reçu.

**Le vote électronique prime sur le vote par correspondance**, ce qui peut être utile en cas d'oubli d'envoi du vote par correspondance, d'envoi tardif ou d'erreur de vote, etc.



### Je souhaite

Prendre contact

Me syndiquer

## SANS PLUS TARDER JE ME SYNDIQUE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Adresse courriel : ..... @ .....

Signature :